M. JEANNENEY

Session AVRIL 2019

1^e année licence droit Cours de G à M

DROIT CONSTITUTIONNEL



Durée de l'épreuve : 1 heure 30.

SUJET:

Après avoir brièvement défini les termes du sujet à titre liminaire, vous chercherez à défendre la thèse suivante, conformément à la méthode qui vous a été enseignée.

Démontrez que la loi n'est pas véritablement écrite par le Parlement sous la Ve République

Seul est autorisé l'usage d'un exemplaire non commenté et non annoté de la Constitution de 1958.